

ZOOM SUR LES BOURSES ET LE LOGEMENT



Types de logements

- Chambres (10 m²)
- Studettes (14m²)
- Studios (à partir de 18 m²)
- Colocations

En chiffres

17 000 boursiers
4 050 lits



Comment savoir si on peut bénéficier d'une bourse ?

Un simulateur de bourse en ligne permet de calculer le montant de la bourse à laquelle le futur étudiant peut prétendre sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Ce montant dépend des revenus fiscaux 2017 de la famille, du nombre de frères et sœurs et de l'éloignement du lieu d'études.



Dossier Social Étudiant

Le Dossier Social Étudiant (ou DSE) est la procédure unique qui permet aux étudiants de demander une bourse sur critères sociaux et/ou un logement en résidence universitaire Crous.

Plusieurs vœux peuvent être formulés dans une ou plusieurs académies. Du 15 janvier au 15 mai 2019, l'étudiant saisie son DSE en se connectant sur

messervices.etudiant.gouv.fr



○ Une demande de logement peut être faite sans être boursier.

Constructions et réhabilitations

Le Crous engage des fonds importants chaque année pour entretenir et réhabiliter l'ensemble de son parc.

- 2019/2020 - Réhabilitation Résidence Amboise - 104 chambres, 23 studios
- 2018 - Réhabilitation Bâtiment B (Dolet) - 171 chambres rénovées, 8 studios et 10 colocations
- 2017 - Réhabilitation Cité 1 (Cézeaux) - 345 chambres rénovées
- 2016 - Construction Résidence Les Lauréats - 41 studios et 8 colocations
- 2015 - Réhabilitation Bâtiment E (Dolet) - 201 chambres rénovées
- 2015 - Construction Résidence Pasteur (Cézeaux) - 150 studios
- 2013/2014 - Réhabilitation Résidence Montluçon - 114 chambres rénovées et construction de 108 studios
- 2013 - Construction Résidence Les Meuniers (Cézeaux) - 80 studios
- 2012 - Construction Bâtiment D (Dolet) - 240 studios
- 2012 - Réhabilitation Bâtiment F (Dolet) - 138 chambres rénovées